

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01173 Numéro SIREN : 492 078 696 Nom ou dénomination : A.MTEC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2019 sous le numéro de dépôt 13346

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/13346

Déposant :

Nom/dénomination : A.MTEC GROUPE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 492 078 696

N° gestion : 2008 B 01173



Greffe du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffe-tc-angers.fr - www.infogreffe.fr

LV/2008 B 01173
A.MTEC
10 RUE DE LA BELLINIÈRE
BP 10006
49800 TRÉLAZÉ

Nos références : LV/2008 B 01173

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée A.MTEC GROUPE

10 RUE DE BELLINIÈRE
49800 TRÉLAZÉ

SIREN : 492 078 696

N° de gestion : 2008 B 01173

Le greffier soussigné constate le 10/09/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/13346, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

Récépissé délivré le 10/10/2019

Le greffier

ME PAILLE



M. Paille

N° TVA intra. FR11317782605 - IBAN FR76 3004 7142 9900 0213 0720 131
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
SIREN : 317 782 605 R.C.S ANGERS - N° TVA intracommunautaire : FR11317782605
IBAN : FR7630047142990002130720131 CMCIFRPP



M. Paille

A.MTEC GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 84 269.00 €

Siège social : 10 rue de Bellinière

49800 TRELAZE

492 078 696 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 10 SEP. 2019

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 5 713.91 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 584 023.51 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,
- affecter au compte report à nouveau la perte de -5 713,91 €
Soit une somme distribuable de 578 309.60 €
- Une somme de 99 140,00 €
sera affectée à la distribution de dividende,
soit par action, un montant de 20.00 €
- et le surplus, soit 479 169,60 €
au compte "Report à Nouveau"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 20 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 juillet 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Sur ce montant global de dividende de 99 140,00 €, une somme de 49 580 € est soumise au PFU ou éligible à l'abattement de 40%, et une somme de 49 560 € n'est pas soumise au PFU ou éligible à l'abattement de 40%.

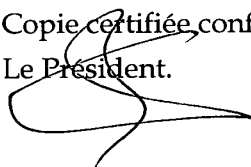
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme.

Le Président.



A.MTEC GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 84 269.00 €

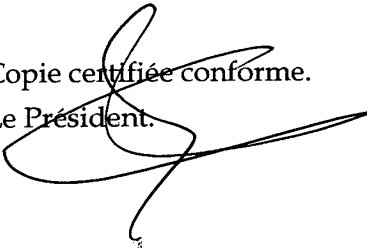
Siège social : 10 rue de Bellinière

49800 TRELAZE

492 078 696 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Copie certifiée conforme.
Le Président.



Désignation de l'entreprise :SAS A .MTEC GROUPE

Adresse de l'entreprise10 RUE DE BELLINIÈRE

49800 TRELAZE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*49207869600027

Néant

		Exercice N clos le, 31122018		N-1 31122017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			
		Fonds commercial (1)	AH			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
		Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	669164		669164
		Créances rattachées à des participations	BB			
Autres titres immobilisés		BD				
Prêts		BF				
Autres immobilisations financières*		BH				
TOTAL (II)		BJ	669164		669164	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			
		Autres créances (3)	BZ	2638		85141
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
DIVERS	Disponibilités	CF	44		2051	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH				
	TOTAL (III)		CJ	2682		87191
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	671846		756355	

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :CP

(3) Part à plus d'un an :CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros.

A MTEC Audit



MAL

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC GROUPE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :84.....269.....)									DA	84 269	84 269	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	8 427	8 427	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH	584 024	413 532	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	(5 714)	170 492	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	671 006	676 720	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM			
	Avances conditionnées									DN			
	TOTAL (II)									DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU		77 453	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	840	840	
	Dettes fiscales et sociales									DY		1 343	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
TOTAL (IV)									EC	840	79 636		
Ecart de conversion passif * (V)									ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	671 846	756 355		
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								IB			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					IC				
				Ecart de réévaluation libre					ID				
				Réserve de réévaluation (1976)					IE				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	840	79 636	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

A.MTEC Audit



11/12/21

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC GROUPE		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue biens* services*	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	42 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	42 000
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1)(11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	42 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 135
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	587
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 722)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	145 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	145 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 992
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	2 992
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 992)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(5 714)

En Euros.

A.MTEC Audit



MTEC

Désignation de l'entreprise : SAS A.MTEC GROUPE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		5 850	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL		187 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 714	16 508	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(5 714)	170 492	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N			
								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
								Charges antérieures		Produits antérieurs			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. A.MTEC Audit



MAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

A.MTEC Audit

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	669 164		
TOTAL	669 164		
TOTAL GENERAL	669 164		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			669 164	669 164
TOTAL			669 164	669 164
TOTAL GENERAL			669 164	669 164

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	283	283	
Groupe et associés	2 354	2 354	
TOTAL	2 638	2 638	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	840	840		
TOTAL	840	840		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 813			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.0000	4 957			4 957

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



MAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Total	840

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 700 euros, décomposés de la manière suivante, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes et honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- A.MTEC AUDIT	1 012 199	99.98	125 169
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.MTEC Audit



M. C. L.

S.A.S. A.MTEC GROUPE

**Siège social :
10, rue de Bellinière
49800 TRELAZE**

RCS ANGERS : 492 078 696

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

www.2aeconseil.fr

114 rue Georges Charpak - PA La Lande Saint-Martin - 44115 HAUTE GOULAINNE - Tél. : 02 40 36 57 45 - Fax : 02 40 36 86 94 - contact@2aeconseil.fr
SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - 789 042 116 RCS NANTES
SOCIÉTÉ INSCRITE AUPRÈS DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE RENNES.

MEMBRE DU RÉSEAU 

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.MTEC GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Titres de participations » de l'annexe expose la méthode de valorisation des titres de participations et à leur dépréciation.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

IV. Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

5

VI. Responsabilité du Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Haute-Goulaine,

Le 13 juin 2019.

2AE-AUDIT

Commissaire aux comptes

Fanny BAULAND

Associée.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

S

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	669 164		669 164	669 164		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	669 164		669 164	669 164		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	2 638		2 638	85 141	82 503	96.90
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44		44	2 051	2 007	97.86
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 682		2 682	87 191	84 510	96.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	671 846		671 846	756 355	84 510	11.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



M. L.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 84 269) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	84 269	84 269		
	Réserves				
	Réserve légale	8 427	8 427		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	584 024	413 532	170 492	41.23
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 714	170 492	176 206	103.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	671 006	676 720	5 714	0.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		77 453	77 453	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840	840		
	Dettes fiscales et sociales		1 343	1 343	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Total IV	840	79 636	78 796	98.95
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		671 846	756 355	84 510	11.17

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 840 79 636

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



M. N. N. N.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services				42 000	42 000	100.00
Chiffre d'affaires NET				42 000	42 000	100.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)				42 000	42 000	100.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 135	1 732	402	23.23
Impôts, taxes et versements assimilés			587	581	6	1.03
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			2 722	2 313	408	17.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 722	39 687	42 408	106.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



M. L.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		145 000	145 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		145 000	145 000	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 992	8 345	5 353	64.14
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 992	8 345	5 353	64.14
2. Résultat financier (V-VI)	2 992	136 655	139 647	102.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 714	176 342	182 056	103.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		5 850	5 850	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		187 000	187 000	100.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 714	16 508	10 794	65.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 714	170 492	176 206	103.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MMcL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	669 164		
TOTAL	669 164		
TOTAL GENERAL	669 164		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			669 164	669 164
TOTAL			669 164	669 164
TOTAL GENERAL			669 164	669 164

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	283	283	
Groupe et associés	2 354	2 354	
TOTAL	2 638	2 638	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	840	840		
TOTAL	840	840		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 813			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.0000	4 957			4 957

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MMac

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Total	840

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 700 euros, décomposés de la manière suivante, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes et honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- A.MTEC AUDIT	1 012 199	99.98	125 169
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.MTEC Audit

CERTIFIÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



M. C. L.